



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies professionnelles

Question écrite n° 8805

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la reconnaissance par Charbonnages de France des salariés exposés aux poussières et à l'amiante. Pour les salariés, atteints souvent d'une maladie spécifique reconnue par le FIVA apportant moult témoignages et preuves d'exposition, il s'engage des batailles judiciaires sans fin pour faire reconnaître leur exposition et leur maladie professionnelle. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer combien de dossier d'indemnisation sont actuellement en souffrance à Charbonnages de France ainsi que le nombre de dossiers ayant eu des tribunaux un avis en faveur de la reconnaissance ces cinq dernières années.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8805

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6647

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)